

# Fédération Française d'Équitation

## Saison Sportive 2024







### Endurance



Crédit photo : Corinne Biannic - FEI / Martin Dokoupil

Direction Technique Nationale

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Préambule .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Projet sportif 2024 .....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>Coordonnées .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>Renseignements .....</b>   | <b>7</b>  |
|  <b>    Passeport FEI</b>        | <b>7</b>  |
|  <b>    Enregistrement FEI</b>   | <b>7</b>  |
|  <b>    Certificat sanitaire</b> | <b>7</b>  |
|  <b>    Vaccinations</b>         | <b>7</b>  |
| <b>Attribution des aides et des primes .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>Attribution des aides et des primes .....</b>  | <b>10</b> |
| <b>Primes FFE – Championnat du Monde Seniors 2024.....</b>  | <b>11</b> |
| <b>Primes FFE – Concours Internationaux .....</b>   | <b>12</b> |
| <b>SENIORS.....</b>   | <b>13</b> |
| <b>JEUNES.....</b>  | <b>14</b> |
| <b>Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024 .....</b>   | <b>15</b> |
| <b>Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025.....</b>                            | <b>17</b> |

## Préambule

---

*La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau*

*La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.*

*Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants, ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.*

*La Fédération Française d'Equitation valorise également la réussite de ses cavaliers dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.*

*La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir.*

*Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.*

*Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.*

## Projet sportif 2024



### Bilan

Depuis 2019, l'arrivée d'un nouveau staff a apporté une dynamique positive au sein des équipes de France. Un enthousiasme se ressent au sein des cavaliers et des propriétaires avec une forte adhésion aux programmes de stages et de regroupements. Les résultats suivent avec les médailles d'argent par équipe aux championnats du Monde Jeunes 2023, qui fait suite à la médaille d'Or des championnats du monde 2021. Les seniors ont quant à eux réussis le doublé par équipe avec l'Or aux championnats du Monde et d'Europe en 2023. C'est également le retour d'un français sur un podium individuel avec la 3<sup>ème</sup> place de Philippe Thomas lors des championnats d'Europe. Ces performances sont le résultat d'un accompagnement sur le long terme avec les stages de détections et de perfectionnements proposés pendant l'hiver, suivi de courses et stages de sélection de qualité. Les cavaliers progressent sportivement et dans leur entraînement, les bons chevaux sont conservés par leurs propriétaires pour participer aux échéances.

À noter que la quasi intégralité des chevaux des équipes de France a terminé les courses des championnats, preuve d'une gestion mesurée et appropriée de l'effort des différents couples.



### Objectifs

En 2024, l'objectif pour les seniors est de figurer sur le podium des championnats du Monde de Monpazier (FRA) en septembre. Les français bénéficieront du « home-avantage » et notamment d'une très bonne connaissance de la piste, qui sera technique et dénivelée. Des performances individuelles sont également envisageables grâce à la conservation de chevaux expérimentés et performants par les propriétaires français.

Pour les jeunes cavaliers, l'objectif sportif est le titre Européen par équipe. Les principaux concurrents seront les Espagnols, avec le championnat à Arborea (ITA) fin septembre qui se courra sur une piste très peu dénivelée. Pour les deux équipes, il s'agit de garder et renforcer la dynamique entreprise autour de l'esprit équipe de France et la cohésion de groupe au cœur du fonctionnement.

La formation et la densification de notre élite dans toutes les catégories d'âge reste une priorité.



### Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste nominative puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date des engagements définitifs.



## **Accompagnement fédéral vers la performance**

*La dynamique collective, « l'esprit bleu » :*

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

*La formation :*

Un entraîneur du meilleur niveau international,

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

*Le soutien logistique, financier, médiatique :*

Le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2024.

Excellente saison à tous !

# Coordonnées

---

**Fédération Française d'Équitation**

Service Compétition  
Parc Equestre Fédéral  
La Colonie  
41600 LAMOTTE BEUVRON

**Directrice Technique Nationale**

Sophie DUBOURG

**Conseiller Technique National**

Martin DENISOT

**Sélectionneur National d'Endurance**

Jean-Michel GRIMAL

**FFE Compétition - Secrétariat de l'Endurance**

☎ Tél. : 02.54.94.46.55

✉ E-mail : [endurance.inter@ffe.com](mailto:endurance.inter@ffe.com)

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h-13h & 14h-18h

# Renseignements

## **Passeport FEI**


**Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide** sauf en France pour tous les labels CEI\*, CEIYJ2\* et CEI2\* CIM.

### **Secrétariat Passeport FEI**

Parc Equestre Fédéral

La colonie

41600 Lamotte-Beuvron

 Tél. : **02.54.94.46.01**

 E-mail : [francesca.ledru@ffe.com](mailto:francesca.ledru@ffe.com)

**Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.**

## **Enregistrement FEI**

Pour tout engagement en compétition internationale, **l'enregistrement des cavaliers, des entraîneurs et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire.** Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur [www.ffecomp.com](http://www.ffecomp.com).

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identification sont à transmettre à la FEI via l'application FEI Horse App : [www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI](http://www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI)

## **Certificat sanitaire**

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Vous devez vous assurer des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

## **Vaccinations**

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation F.E.I. :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

# Attribution des aides et des primes

**Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à la validation de la Direction Technique Nationale.**

## Aides fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation.

Ces aides fédérales sont versées aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages identifiés dans le présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- De leur dossier complet Sportif de Haut Niveau pour les cavaliers concernés ;
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

## Primes fédérales aux cavaliers

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Équitation aux cavaliers médaillés aux Championnats du Monde Seniors.

## Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes acquises en 2024 interviendra au plus tard le 31 mars 2025 au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Au cours de l'année 2024, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage dont le résultat s'est avéré positif.
- Au cours de l'année 2024, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- Le cavalier du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

## Barème des aides fédérales

*Kilomètres calculés selon [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr) – itinéraire conseillé.*

### Déplacements en Europe :

- Route : Sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition  
**0.40€/km** par cheval avec un maximum de **2 chevaux** par cavalier
- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.



**Hébergement et restauration**, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

À l'Étranger :

- Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage

En France :

- Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage

# Attribution des aides et des primes

 **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

## Les aides personnalisées :

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux sportifs inscrits sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers avec le statut de fonctionnaires, contractuels de l'Etat, civil ou militaires.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à 11 592€, selon le barème 2024.

Ces versements sont soumis à une obligation du cavalier à respecter l'ensemble des consignes de préparation et de courses définies par le sélectionneur national, sous réserve de l'investissement du cavalier avec pour objectif la préparation des Championnats du Monde 2024.

**Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.**

# Primes FFE – Championnat du Monde Seniors 2024

## Monpazier (FRA) – 7 au 10 septembre 2024

### CAVALIERS

#### · Primes FFE

|  | Médaille d'Or |                       | Médaille d'Argent |                      | Médaille de Bronze |                      |
|--|---------------|-----------------------|-------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
|  | Individuel    | Par équipe            | Individuel        | Par équipe           | Individuel         | Par équipe           |
| <b>Championnat du Monde Seniors 2024</b> | 20 000 €      | 10 000 € par cavalier | 10 000 €          | 5 000 € par cavalier | 5 000 €            | 2 500 € par cavalier |

### PROPRIETAIRES

#### · Primes FFE

|  | Médaille d'Or |                    | Médaille d'Argent |                   | Médaille de Bronze |                  |
|--|---------------|--------------------|-------------------|-------------------|--------------------|------------------|
|  | Individuel    | Par équipe         | Individuel        | Par équipe        | Individuel         | Par équipe       |
| <b>Championnat du Monde Seniors 2024</b> | 3 000 €       | 1 500 € par cheval | 2000 €            | 1000 € par cheval | 1 000 €            | 500 € par cheval |

# Primes FFE – Concours Internationaux

---

## PROPRIETAIRES


- **Primes FFE**

| Compétitions   | Résultat         | Montant |
|--|------------------|---------|
| <b>Tous les CEI 3*<br/>organisés en France<br/>avec un minimum de 25 partants<br/>et 4 nations différentes</b> | 1 <sup>er</sup>  | 2 000 € |
|  | 2 <sup>ème</sup> | 1 000 € |
|  | 3 <sup>ème</sup> | 500 €   |

# SENIORS

Prises en charge FFE

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Stage équipe de France seniors groupe large</b><br/><i>Lamotte</i><br/><i>6/7 mars</i></p>                  | <p><b>Cheval</b><br/>Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Prise en charge intervenants et installations<br/>Forfait aides personnalisées pour les SHN : 500 €</p>  |
| <p><b>Entrainement collectif</b><br/><i>Monpazier</i><br/><i>1<sup>er</sup> au 3 Juillet</i></p>                  | <p><b>Cheval</b><br/>Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Prise en charge intervenants et installations<br/>Hébergement +Restauration au barème des aides fédérales</p>  |
| <p><b>Stage de sélection au Championnat du Monde Seniors 2024</b><br/><i>Compiègne</i><br/><i>5 au 7 aout</i></p> | <p><b>Cheval</b><br/>Transport au barème des aides fédérales<br/>Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Prise en charge intervenants et installations<br/>Hébergement + restauration au barème des aides fédérales<br/>Forfait aides personnalisées pour les SHN : 1000€ maximum</p> <p><b>Assistants</b><br/>1 assistant : Hébergement + restauration au barème des aides fédérales</p> |
| <p><b>Championnat du Monde Seniors 2024</b><br/><i>Monpazier (FRA)</i><br/><i>Du 7 septembre 2024</i></p>         | <p><b>Cheval</b><br/>Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème des aides fédérales</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Hébergement + restauration au barème des aides fédérales<br/>Forfait aides personnalisées pour les SHN : 4000€ maximum</p> <p><b>Assistants : 4 par cavalier</b><br/>Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée et payée par la FFE</p>                        |

 **Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

# JEUNES

## Prises en charge FFE

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Stage équipe de France jeunes groupe large</b></p> <p><i>Lamotte Beuvron<br/>16 et 17 mars</i></p> | <p><b>Cheval</b><br/>Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Prise en charge intervenants et installations</p>   |
| <p><b>Stage de sélection Championnat du monde Jeunes</b></p> <p><i>Compiègne<br/>27 au 29 aout</i></p>   | <p><b>Cheval</b><br/>Transport au barème des aides fédérales<br/>Frais de boxe (première litière) pour les chevaux sélectionnés</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Prise en charge intervenants et installations<br/>Hébergement + restauration au barème des aides fédérales</p>  |
| <p><b>Championnat d'Europe Jeunes</b></p> <p><i>Arborea (ITA)<br/>du 26 au 29 septembre</i></p>          | <p><b>Cheval</b><br/>Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème des aides fédérales</p> <p><b>Cavalier</b><br/>Hébergement + restauration au barème des aides fédérales</p> <p><b>Assistants : 4 par cavalier</b><br/>Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée et payée par la FFE</p> |

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

# Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024

## Elite (5 sportifs)

|                  |                  |                |
|------------------|------------------|----------------|
| ATGER Virginie   | GAUDRIOT Vincent | TOMAS Philippe |
| CHAUD Clémentine | MOUROU Justin    |                |

## Senior (1 sportif)

THEOLISSAT Melody

## Relève (13 sportifs)

|                     |                       |                    |
|---------------------|-----------------------|--------------------|
| CHAZEL Emma         | LEVEVRE BOCHER Klervi | RIOU Lisa          |
| COULOMB Camille     | LOVENBRUCK Lucie      | TOMAS ARNAUD Pablo |
| DELAHAYE Estelle    | MONTAGNE Julia        | VANDEKERCKHOVE Léa |
| FABRE CARLUS Victor | OLLIVIER JACOB Gaelle | VOGLER Léa         |
| JULLIEN Garance     |                       |                    |

## Collectifs Nationaux(13 sportifs)

|                  |                |                    |
|------------------|----------------|--------------------|
| AQUILUE Mélina   | FALLERY Romane | LLORCA Fantine     |
| BIANNIC Lou      | FERREIRA Chloé | MOSTI Carla        |
| BOCHER Cassandra | JAGU Jean      | SARRAILLON Candice |
| DAVY Neigeline   | LAQUES Eloise  | VALDEBOUZE Noémie  |
| DONNAIS Anémone  |                |                    |





# Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025

|                                     | <b>Collectif Elite</b><br><i>Classement</i>                | <b>Collectif Senior</b><br><i>Classement</i>   | <b>Collectif Relève</b><br><i>Classement</i>  | <b>Collectif Espoir</b><br><b>(25 ans et moins)</b><br><i>Classement</i>                            |
|-------------------------------------|--|--|---|---|
| <b>Championnat du Monde</b>         | 1 <sup>er</sup> en individuel<br>1 <sup>er</sup> en équipe | 2 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup> en individuel<br>2 <sup>ème</sup> à 4 <sup>ème</sup> par équipe | 9 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> en individuel<br>5 <sup>ème</sup> à 6 <sup>ème</sup> par équipe |   |
| <b>Championnat d'Europe Seniors</b> |  | 1 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> en individuel<br>1 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> par équipe  | 4 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> en individuel<br>4 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> par équipe |   |
| <b>Championnat du Monde Jeunes</b>  |  |  | 1 <sup>er</sup> à 8 <sup>ème</sup> en individuel<br>1 <sup>er</sup> à 3 <sup>ème</sup> par équipe     | 4 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> par équipe  |
| <b>Championnat d'Europe Jeunes</b>  |  |  | 1 <sup>er</sup> à 3 <sup>ème</sup> en individuel<br>1 <sup>er</sup> par équipe                        | 4 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup> en individuel<br>2 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> par équipe |

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

|              | <b>Collectif Relève</b><br><i>Classement</i> |
|--------------|--|
| <b>CEI3*</b> | 1 <sup>er</sup> en individuel                |

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

**Dates d'inscription** (année suivant la performance)

Elite : 01/01/2025 au 31/12/2026

Senior et Relève : 01/01/2025 au 31/12/2025

Espoir et collectif national : 01/01/2025 au 31/12/2025

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

# Notes

---